



SAISON SPORTIVE 2024-2025

Informations pour Inscriptions



Démarches pour s'inscrire ou se réinscrire pour la saison 2024-2025 :

1. Télécharger sur le site du CJSF Natation (<https://www.cjsf-natation.com>), puis imprimer le Dossier d'inscription. Le compléter lisiblement puis le signer.
2. Certificat médical :
 - Télécharger et remplir le **Formulaire de santé FFN** sur le site du CJSF Natation (**attention, il y a une version spécifique pour les mineurs et une autre spécifique pour les majeurs**)
 - Si celui-ci comprend une réponse positive, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation, ou de la natation synchronisée, ou de l'aquagym, datant de moins de 3 mois devra être fourni.
 - Dans tous les cas, si vous faites partie d'un groupe étant dans un cursus de compétition, un certificat médical de moins de 3 mois portant obligatoirement la mention « EN COMPETITION » devra être fourni.
3. Télécharger le **Formulaire de licence FFN** sur le site du CJSF Natation (**attention, il existe une version pour les mineurs et une différente pour les majeurs**) en prenant connaissances des assurances, le compléter, l'imprimer puis le signer.
4. **Pour les adultes**, se munir d'une photo récente avec nom et prénom du nageur au dos (facultatif, mais nécessaire pour établir la carte d'adhérent permettant d'avoir accès à un tarif réduit à la piscine en dehors des heures du Club)
5. Se munir de la Carte du CJSF Natation (pour les anciens adhérents majeurs)
6. Préparer votre règlement selon le tableau suivant et les réductions éventuellement applicables (vois ci-dessous)

	Cotisation annuelle pour les anciens adhérents	Cotisation annuelle pour les nouveaux adhérents
NATATION NATATION SYNCHRO	160 euros	160 euros + 10 euros de frais de dossier
AQUAGYM (1 cours par semaine)	160 euros	160 euros + 10 euros de frais de dossier
AQUAGYM + NATATION	215 euros	215 euros + 10 euros de frais de dossier
Entraîneurs, Dirigeants, Officiels (sans pratique sportive)	15 euros	

A partir du 2^{ème} adhérent, une réduction de 15 euros par adhérent supplémentaire est octroyée.

Le montant de la cotisation annuelle comprend l'adhésion au Club et la licence FFN avec l'assurance garantie de base « individuelle accident » de 0.16 euros obligatoire pour s'inscrire.

La cotisation annuelle est payable en chèque à l'ordre du CJSF Natation, ou en tickets CAF, ou en coupons sport, ou en chèques vacances, ou en coupon Yeps.

Trois chèques maximum peuvent être établis pour répartir le paiement (indiquer au dos le mois de dépôt en banque)

7. Venir aux sessions d'inscriptions avec les éléments précités pour validation de l'inscription.
- Pour les anciens adhérents uniquement:
 - 03 et 04/09/2024 de 18h à 20h : Inscriptions à la piscine des jacobins
 - Pour les anciens adhérents, les adultes et les groupes apprentissage (nés en 2018 et 2019) :
 - 07/09/2024 de 10h à 17h30 : Forum des associations
 - Pour tous les adhérents :
 - 10 et 11/09/2024 de 18h à 19h30 : Tests à la piscine des jacobins
 - 10 et 11/09/2024 de 18h à 20h Inscriptions à la piscine des jacobins
 - Pour la natation artistique :
 - 10 et 11/09/2024 de 19h15 à 20h30 : Tests à la piscine des jacobins

Attention :

- **Seul un dossier complet accompagné du règlement validera l'inscription définitive.**
- **Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée à la table des inscriptions, une fois qu'un groupe est plein, les inscriptions pour ce groupe sont closes.**

Informations complémentaires :

- Pour toutes les activités, il est demandé de savoir nager 25 mètres, sans matériel, dans le grand bassin (sauf pour le cours d'apprentissage)
- Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré
- L'achat d'un bonnet aux couleurs du Club sera obligatoire pour la participation aux compétitions.
- Vous pourrez bénéficier du tarif réduit sur les entrées public.
- **Aucune cotisation versée ne sera remboursée**
- Contact mail : cjf-natation@live.fr

Reprise des entrainements :

- Pour tous les adhérents :
 - Natation artistique (Benjamines, Espoirs, Juniors, Seniors) : 03/09/2024
 - Groupe compétition : dès réouverture de la piscine
 - Tous les autres : 16/09/2024